

COMMUNIQUÉ

L'Institut de coopération pour l'éducation des adultes réagit à la réduction draconienne de son financement et demande une révision

Montréal, le 15 septembre 2025 — L'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) a reçu une réponse du ministère de l'Éducation à sa demande de financement 2025-2026 : le montant accordé dans le cadre du programme de Soutien à des partenaires en éducation (SAP) subit une coupe **de 50 %**, pour un total moindre que ce que l'ICÉA recevait du MEQ pour sa mission en 2004-2005 ! Cette réduction majeure fragilise le fonctionnement et menace les services et produits de l'organisme. Elle affectera de façon majeure le travail et la mission même de l'Institut. Mais, au-delà de la disparition des services, c'est une équipe de chercheur·es et de professionnel·les aux expertises reconnues qui est touchée au premier plan.

Cette décision survient à l'aube du **80^e anniversaire de l'Institut** et touche directement nos fonctions essentielles : la recherche, l'analyse et la veille informationnelle; la concertation, la consultation et la mobilisation des milieux; l'innovation et la création d'outils reconnus (*Nos compétences fortes*, par exemple). L'ICÉA devra réévaluer l'ensemble de ses activités et de ses services, et décider de ce qu'il sera possible de faire avec une telle réduction, si le gouvernement ne révisé pas sa décision.

Alors même que le gouvernement s'apprête à adopter une nouvelle politique d'éducation des adultes et de formation continue, il est difficile de comprendre cette réduction financière draconienne qui affaiblit l'ICÉA, un partenaire clé pour faire du Québec une société apprenante. Un partenaire qui informe et fournit depuis 1946, par le biais de ses travaux et de ses recherches, un éclairage approfondi aux gouvernements qui se sont succédé, et ce, avant même l'existence du ministère de l'Éducation du Québec. Un partenaire qui défend le droit à l'éducation (qu'elle soit formelle, non formelle ou informelle) pour tous les adultes et qui est un carrefour pour l'ensemble des acteurs et des actrices en éducation des adultes.

L'éducation des adultes, tout comme l'éducation des jeunes, est une composante de l'apprentissage tout au long de la vie et elle fait partie intégrante de la mission du ministère de l'Éducation.

L'ICÉA demande :

- La **révision de la décision** relative au financement obtenu dans le cadre du Programme de Soutien aux partenaires en éducation pour 2025-2026 et une **rencontre rapide** avec les autorités concernées afin d'examiner les **réajustements possibles**;
- Une **transparence complète** sur les critères d'évaluation des dossiers soumis au programme de Soutien à des partenaires en éducation et leur application dans le cycle en cours;
- Une **mesure transitoire** permettant d'assurer la continuité des services pendant l'examen du dossier.

Nous invitons enfin nos partenaires communautaires, institutionnels, syndicaux, philanthropiques et privés à nous soutenir de la façon dont ils le peuvent pour traverser cette période. Vous trouverez un modèle de lettre d'appui que vous pouvez signer et envoyer au ministère de l'Éducation.

Couper le financement de l'ICÉA, c'est couper un acteur pivot qui s'intéresse à l'éducation des adultes sous toutes ses formes et qui travaille en partenariat avec l'ensemble des milieux, une approche qui le rend unique.

Renseignements et entrevues

Pierre Paul Martin, directeur général

Courriel : direction@icea.qc.ca

Tél. 514-948-2039

www.icea.qc.ca

À propos de l'ICÉA — Fondé en 1946, l'ICÉA promeut et défend le **droit des adultes à l'éducation** et l'adoption et le développement d'un **modèle démocratique de formation continue**, fondé sur l'équité d'accès, la reconnaissance des acquis et la participation citoyenne. L'Institut **analyse** et **intervient** dans l'espace public, **mobilise** les acteurs et actrices, **innove** et **diffuse** des outils concrets au service de l'apprentissage tout au long de la vie.
